



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 10 Avril 2008

Date de la convocation 4 Avril 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes de Paulhan
<p><u>PRÉSENTS :</u></p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian,  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. CAZORLA Alain, M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M. SAEZ Gérard,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M. SOULAYROL Alain, M. LANDRY Gérard,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. MILLET Stéphane, M. LEBREAU Jean Jacques,  <b>PERET</b> : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis,</p>		

**Objet : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Clermontais au Syndicat Centre Hérault**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la désignation de ces délégués se déroule au scrutin uninominal majoritaire à trois tours, l'élection intervenant à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Il rappelle que le nombre de délégués communautaires appelés à siéger au sein du comité syndical se répartit comme suit :

- 4 Délégués titulaires
- 4 Délégués suppléants

Il propose aux membres du conseil de procéder dans un premier temps à la désignation des 4 délégués titulaires.

- **1<sup>er</sup> Délégué titulaire**

Monsieur le Président se porte candidat et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur Laurent DUPONT se déclare candidat.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Le président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- *Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 63*
- *Nombre de bulletins nuls (à déduire) : 1*
- *Suffrage exprimés : 62*
- *Majorité absolue : 32*

**Ont obtenu :**

- Monsieur Alain CAZORLA: 41 Voix
- Monsieur Laurent DUPONT : 21 Voix

Monsieur **Alain CAZORLA** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **2<sup>ème</sup> Délégué titulaire**

Monsieur le Président propose la candidature de Gérard SAEZ et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur Jean COSTES se déclare candidat.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Le président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- *Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne* : 63
- *Nombre de bulletins nuls (à déduire)* : 5
- *Suffrage exprimés* : 58
- *Majorité absolue* : 30

**Ont obtenu :**

- Monsieur Gérard SAEZ : 35 Voix
- Monsieur Jean COSTES : 23 Voix

Monsieur **Gérard SAEZ** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **3<sup>ème</sup> Délégué titulaire**

Monsieur le Président propose la candidature de Jean Noël SATGER et demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Monsieur Laurent DUPONT se déclare candidat.

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé a sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Le président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- *Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne* : 63
- *Nombre de bulletins nuls (à déduire)* : 1
- *Suffrage exprimés* : 62
- *Majorité absolue* : 32

**Ont obtenu :**

- Monsieur Jean Noël SATGER : 37 Voix
- Monsieur Laurent DUPONT : 25 Voix

Monsieur **Jean Noël SATGER** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

- **4<sup>ème</sup> Délégué titulaire**

Monsieur le Président demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Se déclarent candidats :

Monsieur Alain MATHIEU  
Monsieur Bernard COSTE

Monsieur le Président a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé a sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Le président a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote.

**Les résultats du vote sont les suivants :**

- *Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 62*
- *Nombre de bulletins nuls (à déduire) : 9*
- *Suffrage exprimés : 53*
- *Majorité absolue : 27*

**Ont obtenu :**

- Monsieur Alain MATHIEU : 34 Voix
- Monsieur Bernard COSTE: 19 Voix

Monsieur **Alain MATHIEU** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire au sein du Syndicat Centre Hérault.

La désignation des délégués titulaires étant achevée, Monsieur le Président demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature pour les quatre délégués suppléants.

Se déclarent candidats :

- Monsieur Alain GARCIA
- Monsieur Alain BLANQUER
- Monsieur Bernard COSTE
- Monsieur Gérald VALENTINI

Le nombre de candidat étant en nombre égal au nombre de délégués suppléant à désigner, Monsieur le Président demande aux membres du conseil de bien vouloir délibérer sur ces désignations à main levée.

Le conseil communautaire approuve cette proposition à la majorité absolue.

En conséquence sont proclamés délégués suppléants au sein du Syndicat Centre Hérault :

- Monsieur Alain GARCIA
- Monsieur Alain BLANQUER
- Monsieur Bernard COSTE
- Monsieur Gérald VALENTINI

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA